

ARTICLE 36 : Caractère définitif et exécution de la sentence

ARTICLE 37 : Sommes reçues au titre de contrats d'assurance ou de garantie

SECTION D – PROCEDURE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS ENTRE ÉTATS

ARTICLE 38 : Différends entre les Parties

SECTION E – DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 39 : Consultations et autres actions

ARTICLE 40 : Portée des obligations

ARTICLE 41 : Exclusions

ARTICLE 42 : Application et entrée en vigueur

ANNEXES

ANNEXE B.10 : Expropriation

ANNEXE I : Réserves au regard des mesures existantes et engagements de libéralisation

Liste du Canada

Liste de la République de Serbie

ANNEXE II : Réserves aux mesures ultérieures

Liste du Canada

Liste de la République de Serbie

ANNEXE III : Exceptions au traitement de la nation la plus favorisée

ANNEXE IV : Exclusions au règlement des différends